



PROJET PEDAGOGIQUE

2021-2022

**Accueil de Loisirs Périscolaire
Jacques-Yves Cousteau
Gigean (34)**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
L'organisateur	4
Localisation géographique	4
Le public.....	4
L'équipe pédagogique	4
Jours et horaires d'ouverture.....	5
TRONC COMMUN AUX PROJETS PÉDAGOGIQUES DES STRUCTURES DE LOISIRS.....	6
Le rôle du directeur.....	7
> <i>Gestion pédagogique</i>	7
> <i>Gestion administrative & budgétaire</i>	8
> <i>Réglementation et sécurité</i>	8
Le rôle de l'animateur	9
> <i>Auprès des enfants</i>	9
> <i>Auprès de l'équipe</i>	10
> <i>Auprès des parents, des partenaires</i>	11
L'accueil des enfants en situation de handicap.....	11
> <i>Favoriser le « vivre ensemble »</i>	11
L'ARTICULATION DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS ET PÉDAGOGIQUES	14
1. Rappel des objectifs du projet éducatif	14
2. Les objectifs pédagogiques retenus par l'équipe de direction et animateurs	15
> <i>Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant</i>	15
> <i>Permettre aux enfants de s'intégrer à un groupe dans un esprit de cohésion et de partage (socialisation)</i>	16
> <i>Prendre en compte et respecter le rythme de vie de l'enfant</i>	16
> <i>Susciter l'imagination et la création des enfants</i>	16
> <i>Favoriser l'autonomie de l'enfant et parallèlement la responsabilité</i>	17
> <i>Projet « mon jardin »</i>	18
> <i>Projet « printemps des générations »</i>	18
3. Projet gaspillage	Erreur ! Signet non défini.
4. Sécurité et soins	21
> <i>système « my keeper »</i>	22
> <i>protocole des balises sur les différents temps périscolaires</i>	23
5. Fonctionnement de l'accueil périscolaire.....	24
> <i>Accueil matin et soir</i>	24
> <i>Accueil méridien</i>	24
> <i>L'éducation alimentaire passe par le restaurant scolaire</i>	25
> <i>L'affiche « mode d'emploi du périscolaire »</i>	28
6. Réunions avec l'équipe	29
7. Le lien avec l'école	29
8. Le lien avec les parents.....	30

INTRODUCTION

L'accueil de loisirs périscolaire permet à la fois d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles, et offre à l'enfant un nouvel espace de vie et lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est pour toute l'équipe au centre de nos préoccupations, nous devons l'aider à se construire, se repérer, en le responsabilisant au sein de son école.

L'équipe d'animation doit travailler en cohérence et harmonie avec les partenaires de vie de l'enfant école, famille, intervenants extérieurs.

Le projet pédagogique de l'ALP constitue une réflexion collective qui définit des objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre durant l'année.

L'organisateur

Notre organisateur est la mairie de Gigean. L'ALP est rattaché au service enfance jeunesse de la mairie.

Localisation géographique

Gigean est une commune située dans le département de l'Hérault, en région Occitanie. Depuis le 31 décembre 2002, elle fait partie de la communauté d'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée. Gigean fait également partie de l'unité urbaine de Sète.

L'ALP est situé dans la maison des associations à côté de l'école Jacques Yves Cousteau (2 Rue du Four de Grille). Nous avons les pompiers à proximité et un parc public en face de notre accueil.

Le public

L'ALP accueille les enfants de 3 à 6 ans scolarisés à l'école maternelle J.Y COUSTEAU dans les locaux de l'école et du périscolaire. Nous accueillons jusqu'à 115 enfants.

L'équipe pédagogique

L'équipe est constituée de 5 animateurs dont 1 AVS, 7 atsems, 1 directrice et son adjointe dont 9 titulaires de la fonction publique.

Cette année nous avons une nouvelle animatrice qui ont rejoint notre équipe.

Pour la 4ème année nous avons le même animateur masculin qui donne à cette équipe une mixité des sexes même s'il est seul. Cet animateur donne un repère masculin aux enfants.

L'équipe de direction est composée de 2 personnes :

- La directrice est diplômée d'un BPJEPS Loisirs Tous publics
- La directrice adjointe est diplômée d'un BAFD

Jours et horaires d'ouverture

Les jours d'ouvertures sont du lundi, mardi, jeudi et vendredi de :

- 7h20 à 8h20,
- 12h à 14h,
- 16h30 à 18h30

Du jeudi 2 septembre 2021 au jeudi 7 juillet 2022.

L'école fonctionne sur 4 jours par semaine.

TRONC COMMUN AUX PROJETS PÉDAGOGIQUES DES STRUCTURES DE LOISIRS

Le tronc commun est une référence au projet éducatif.

Afin d'agir aux côtés des parents, de l'école, et permettre aux enfants de la commune de bénéficier de temps de loisirs visant leur épanouissement, la commune a mis en place des structures de loisirs afin d'accueillir les enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires. Ces structures font partie intégrante du service Enfance Jeunesse.

Le souci de donner plus de lisibilité à l'action des structures de loisirs qui œuvrent ensemble sur le territoire communal, a semblé essentiel aux équipes de direction.

Nous avons donc réfléchi ensemble à l'élaboration d'un tronc commun à notre démarche pédagogique. Ce travail vise à servir de repères, à favoriser une meilleure cohérence sur les fonctionnements des différentes structures et à encourager la transversalité. Il donne sens à nos actions, permet à chacun de se sentir plus à l'aise quel que soit le lieu et l'espace/temps de son intervention.

Ce travail n'est pas exhaustif et pourra être actualisé au fur et à mesure de notre réflexion.

Il sera partagé avec les équipes d'animation.

Le rôle du directeur

> Gestion pédagogique

- Le directeur est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre le projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de la commune. Il met en place, épaulé par l'adjoint de direction, des temps de réflexion, afin d'impliquer et construire avec l'équipe d'animation le projet suivant les différentes orientations choisies.
- Il est garant du suivi du projet pédagogique, de la mise en place des projets d'animation. Il accompagne individuellement les animateurs et les aide à réfléchir sur la réalisation de leur projet, sur la menée des activités.
- Le directeur a un rôle formateur. Il soutient les animateurs dans leurs demandes, les oriente vers des formations adaptées à leur besoin, en fonction de leur observation.
- Il peut être à l'initiative de réunions thématiques, d'échanges, qui mobilisent l'ensemble des animateurs des différentes structures. Ces temps sont propices au partage des savoirs, au questionnement sur notre fonctionnement, notre pratique.
- Avec son équipe, Il évalue le projet et rédige les bilans. Les directeurs ont souhaité travailler ensemble à la rédaction d'outils communs pour mener l'évaluation.
- Il rencontre régulièrement ses animateurs dans le cadre d'entretien individuel ou collectif.
- Il met en place les réunions nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Il rédige les comptes rendus en direction de son équipe, des responsables de service.
- Le directeur accueille, informe, favorise la relation avec les parents.

- Il encadre les stagiaires, est garant du suivi et de leur évaluation.
- Il assure la coordination, avec les responsables du service, (transmission d'information, suivi des problématiques), les autres partenaires municipaux (école, association, accueil de loisirs, service technique...)
- Il vérifie le bon fonctionnement des équipements et met en place une organisation, un suivi du matériel pédagogique et sportif

> **Gestion administrative & budgétaire**

- Le directeur vérifie tous les dossiers des enfants accueillis, consigne les informations essentielles nécessaires à l'organisation et à un meilleur suivi de l'enfant.
- Il élabore un budget prévisionnel, et est garant du suivi des dépenses. Il assure la liaison (bons de commandes) avec le service financier.
- Il contrôle et rend compte des états de présence des enfants sur les différents temps d'accueil (pocketto, réel de fin de mois) ; assure une liaison continue avec les agents administratifs du service.
- Il fait le lien avec le service concerné sur les heures du personnel, les absences, les congés.
- Quotidiennement, il gère les commandes de repas et effectue la liaison avec le personnel de restauration

> **Réglementation et sécurité**

- Le directeur est garant des règles d'hygiène et de sécurité. Il tient à jour les pharmacies, le cahier de suivi, et désigne un responsable sanitaire. Les soins sont autorisés aux seuls titulaires du PSC1
- Il se tient informé et informe son équipe sur la réglementation en vigueur.

- Il met en place les procédures de sécurité (alerte incendie, PPMS)
- Il fait le relais sur les demandes de travaux

Le rôle de l'animateur

> Auprès des enfants

- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
 - L'animateur met tout en œuvre pour que l'enfant se sente en sécurité.
 - Il est disponible, attentif, à l'écoute de ses besoins. Il instaure un climat de confiance.
 - Il adopte, une attitude, un comportement, un langage, adaptés à l'âge de l'enfant
 - Il est juste, a les mêmes règles pour tous et les sanctions se veulent éducatives, adaptées.
 - Il est un repère pour l'enfant. Ses paroles sont en cohérence avec ses actes
 - Il veille au respect de chacun (à proscrire : les moqueries, la stigmatisation...)
 - Il respecte l'intimité de chaque enfant.
 - Il n'est pas dans le jugement
 - Il accompagne l'enfant afin d'éveiller sa curiosité, de l'aider à construire sa personnalité
- Animer les différents temps d'accueil
 - L'animateur veille à proposer différents temps d'activités à l'enfant, afin qu'il puisse développer ses potentialités. Il est attentif aux capacités de l'enfant :
 - ✓ Il donne à l'enfant l'envie de participer,

- ✓ Il l'encourage, le valorise,
- ✓ Il favorise son autonomie, sa créativité, sa curiosité.
- L'animateur veille à proposer des temps avec différentes approches qui favorisent le jeu, l'activité :
 - ✓ « **Faire jouer** » c'est l'animateur qui propose un jeu, une activité nouvelle. Il prépare, organise. L'activité favorise la transmission de savoir-faire, de règles.
 - ✓ « **Jouer avec** » il partage le jeu proposé par l'enfant, il accompagne l'enfant et l'aide à progresser. Il fait attention à faire participer tous les enfants du groupe. Il respecte l'équilibre du jeu, veille à la sécurité de chacun.
 - ✓ « **Donner à jouer** » l'animateur met en place des espaces d'animations, avec du matériel, des jeux à disposition qui vont donner envie à l'enfant... faciliter le jeu. Il permet l'établissement de relations chaleureuses, conviviales. Il intervient sur l'environnement, les conditions de l'activité, pas sur l'activité propre.
 - ✓ « **Laisser jouer** » l'enfant s'occupe seul. L'animateur permet à l'enfant de jouer de façon libre. L'enfant peut tout simplement se reposer, rêver, réfléchir, discuter...etc. L'animateur assure la surveillance.

Quel que soit la situation de jeu, l'animateur est garant de la sécurité de l'enfant.

> **Auprès de l'équipe**

- L'animateur participe aux réunions en étant impliqué. Il s'investit et mène un travail de réflexion.
- Il donne son avis sur l'organisation.
- Il est à l'écoute des autres membres de l'équipe.

- Il respecte chacun ainsi que leur travail (rangement, déplacement de réalisations d'un autre animateur, n'utilise pas le matériel préparé par autrui...).
- L'entraide, la coopération font partie du fonctionnement de l'équipe et chacun partage ses compétences.
- Il s'auto évalue et évalue son action.

Chacun est maillon de l'équipe et tous tendent vers les mêmes objectifs.

> **Auprès des parents, des partenaires**

- Il est accueillant, rassurant. Son attitude est le reflet de l'accueil.
- Il sait informer et relayer l'information à sa direction. Il se réfère à sa direction avant toute communication sur le comportement de l'enfant
- Il est à l'écoute des familles et construit une relation de confiance.

Un règlement mettant en place les règles de vie collective de l'équipe d'animation, sera établi au sein des structures avec l'ensemble des animateurs, et annexé à ce travail de réflexion.

L'accueil des enfants en situation de handicap

L'Accueil d'un enfant en situation de handicap est au cœur de notre réflexion, de nos pratiques quotidiennes en ALP, comme en ALE.

> **Favoriser le « vivre ensemble »**

Les parents d'enfant en situation de handicap souhaitent comme tout parent que leur enfant accède à des structures de socialisation, des activités de loisirs dans un environnement adapté à ses possibilités et où il se sent bien, en sécurité.

- **Accueillir la demande des parents**

- ✓ Echanger, mettre en place un dialogue qui rassure, répondre aux inquiétudes des parents.
- ✓ Par ce dialogue, recueillir des éléments de connaissances de l'enfant : ses besoins spécifiques, ses possibilités, ses envies, les contre-indications...
- ✓ Il s'agit de construire un partage d'informations qui favorise l'accompagnement de l'enfant au sein de l'accueil de loisirs.

- **Un travail d'équipe**

- ✓ Une sensibilisation, une concertation de l'ensemble de l'équipe pour mettre en place un fonctionnement qui favorise l'épanouissement de l'enfant, son bien-être (construire un projet d'accueil).
- ✓ Les activités proposées, les situations de jeux seront adaptées à ses capacités de manière à ce que l'enfant prenne place, trouve du plaisir, développe une autonomie.
- ✓ L'animateur est attentif à son rythme.
- ✓ Chacun est un repère pour l'enfant. Les difficultés rencontrées par l'animateur doivent être parlées, travaillées en équipe. Il n'y a pas un référent de l'enfant, pour ne pas enfermer l'enfant dans une dualité qui serait contraire à son intégration et pourrait sembler laisser l'animateur seul dans sa démarche d'accompagnement. Toutefois, un animateur peut être plus référent de moments (repas, sieste...), de situations. L'observation, la connaissance d'éléments qui facilitent l'adaptation de l'enfant, le sécurise doit nous permettre d'adapter nos réponses.

- **Valoriser la différence auprès des autres enfants**
 - ✓ Expliquer aux autres enfants la différence
 - ✓ Favoriser dans tous les temps l'entraide, la coopération entre les enfants / les partenaires
 - ✓ Rassurer les enfants, être à l'écoute de leur questionnement, discuter avec eux

- **Lien avec la famille, les partenaires**
 - ✓ Associer les parents à l'accueil de leur enfant.
 - ✓ Prévoir des outils de communication avec la famille, et instaurer un dialogue régulier.
 - ✓ Lorsque l'enfant a également un suivi, un accueil spécialisé (exemple SESSAD...), avec l'accord des parents, pouvoir créer un lien avec l'équipe d'accueil spécialisé, un échange.

L'ARTICULATION DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS ET PÉDAGOGIQUES

1. Rappel des objectifs du projet éducatif

- ✓ Favoriser le jeu, les actions qui ouvrent à la découverte, à l'expérimentation
- ✓ Faire découvrir des activités et des pratiques variées, riches, équilibrées, répondant aux besoins et capacité de l'enfant
- ✓ Être un lieu de socialisation ouvert sur la ville, les autres, la vie locale
- ✓ Favoriser la mixité sociale, culturelle
- ✓ Accompagner la coopération, l'engagement des enfants et des jeunes, ce qui permet d'échanger, de partager des savoirs faire, de mutualiser
- ✓ Développer la participation, la construction d'un esprit critique et de la confiance en soi et agir dans un esprit de solidarité
- ✓ Développer l'accès à l'information et à la prévention
- ✓ Développer le lien intergénérationnel
- ✓ Encourager l'effort individuel et collectif, la persévérance
- ✓ Œuvrer pour le développement durable : développer des activités respectueuses du cadre de vie, du respect de soi, des autres, en étant au contact de son environnement
- ✓ Favoriser l'autonomie de l'enfant (pouvoir prendre des initiatives, des responsabilités, proposer des projets)
- ✓ Lui permettre de se construire des repères

Ces objectifs seront déclinés dans le projet pédagogique.

2. Les objectifs pédagogiques retenus par l'équipe de direction et animateurs

- ✓ Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant,
- ✓ Permettre aux enfants de s'intégrer à un groupe dans un esprit de cohésion et de partage (la socialisation),
- ✓ Prendre en compte et respecter le rythme de vie de l'enfant,
- ✓ Susciter l'imagination et la créativité de l'enfant,
- ✓ Favoriser l'autonomie de l'enfant et parallèlement la responsabilité.

> Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant

- ✓ L'animateur devra adapter les activités à l'âge et aux capacités des enfants.
- ✓ L'animateur devra être toujours disponible et à l'écoute des enfants.
- ✓ L'enfant devra être considéré comme un individu à part entière
- ✓ L'animateur devra être attentif à l'état de l'enfant ; fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi, ...
- ✓ L'animateur devra réfléchir aux dangers par rapport au lieu et aux matériels choisis.

Attention, nous ne sommes pas des parents ! Il nous faut gérer avec prudence les tendres effusions ainsi que l'attachement dans les deux sens. De toute façon, veillons à être équitables et à ne pas privilégier un enfant plutôt qu'un autre.

Inversement, méfions-nous des violences verbales qui, si elles paraissent anodines pour un adulte, peuvent blesser profondément un

enfant. La violence d'un adulte envers un enfant est potentiellement un abus de pouvoir.

> Permettre aux enfants de s'intégrer à un groupe dans un esprit de cohésion et de partage (socialisation)

- ✓ L'animateur mettra en place dès le début de l'année scolaire les règles de vie avec les enfants. Ces règles de vie pourront évoluer tout au long de l'année,
- ✓ L'animateur mettra en place des temps de discussion et d'échange avec les enfants
- ✓ L'animateur mettra en place des jeux collectifs où les enfants devront apprendre à jouer en tenant compte du groupe et des règles définies...

> Prendre en compte et respecter le rythme de vie de l'enfant

Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente.

Le temps repas est une activité à part entière :

- ✓ Éducation nutritionnelle : découverte des goûts, l'animateur amènera l'enfant à goûter à tous les aliments sans pour autant le forcer à manger.
- ✓ Apprentissage : apprendre à se servir des couverts, à se servir seul.
- ✓ Chaque enfant se sert et nous l'aidons à évaluer la quantité afin de, tout d'abord s'assurer qu'il y a un partage équitable, et ensuite qu'il mange toute son assiette. Cela lui permet de goûter à tout, même s'il s'agit d'un seul petit pois....

> Susciter l'imagination et la création des enfants

- ✓ L'animateur mettra en place des coins d'activités permanents

(Dessin, jeux, pâte à modeler, lego, dînette...) où l'enfant pourra jouer seul. En parallèle, il mettra en place des activités variées, manuelles, d'expression corporelle, jeux collectifs...

- ✓ Pendant les activités manuelles, artistiques l'animateur veillera ce que l'enfant soit acteur de l'activité ; il ne s'agit surtout pas de faire à la place de l'enfant pour obtenir un meilleur résultat.
- ✓ Un jardin floral sera réalisé pour que les enfants puissent être initiés à l'art floral et acquérir des connaissances sur le jardin/potager.
- ✓ Les enfants réaliseront des décorations sur les différents lieux des accueils pour se les approprier.

> Favoriser l'autonomie de l'enfant et parallèlement la responsabilité

- ✓ Leur apprendre à se servir seul, à aller chercher l'eau et le pain,
- ✓ Leur apprendre à se servir des différents couverts,
- ✓ Apprendre aux plus petits à débarrasser la table avec l'aide des grands,
- ✓ De travailler sur l'hygiène (manger proprement...) Savoir aller aux toilettes tout seul, être propre,
- ✓ Leur laisser prendre des responsabilités dans le choix des activités, etc.
- ✓ On essaiera d'amener l'enfant vers une réflexion libre tout en respectant son opinion.
- ✓ L'enfant sera sollicité à ranger et nettoyer le matériel qu'il aura utilisé.
- ✓ Sensibiliser les enfants aux enjeux de l'écologie et au développement durable (projet jardin et anti-gaspillage) :

- Fabriquer des objets de décorations avec des produits issus récupération,

Ces objectifs pédagogiques seront présents tout le long de l'année.

Nous travaillerons sur des projets communs ainsi que sur des projets individuels :

Ce qui permet à l'ensemble de l'équipe de travailler collectivement avec des objectifs communs et de renforcer la cohésion et le respect.

Les projets d'animation seront annexés dans ce projet.

> Projet « mon jardin »

Depuis plusieurs années, nous avons un projet autour du jardin avec plusieurs idées d'activités.

Tout le long de l'année nous allons semer pour réaliser un jardin fleuri.

Nous ouvrirons les portes du jardin pour que les parents et les enfants puissent le visiter le plus souvent possible. Cela permettra aux enfants de montrer leur travail et de les valoriser.

Les enfants observeront tout au long de l'année l'évolution des graines pour devenir des fleurs (sensibilisation aux sciences naturelles).

Un roulement se fera entre animateurs ALP, ALE pour l'arrosage et l'entretien du jardin.

Enfin, des créations se feront avec de objets et matériels de récupération pour décorer le jardin.

> Projet « printemps des générations »

Le projet intergénérationnel cherche à développer les liens entre les différentes structures collectives de la commune (RAM, Crèche, accueils de loisirs, Lycée agricole, maison de retraite), pour renforcer les liens

entre les générations, sensibiliser chacun sur le rôle de l'autre, développer des actions communes entre l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et sociale, etc.

Comme les partenariats sont complexes à mobiliser sur ce projet, l'ALP y entre cette année, en venant en partenariat avec l'école Haroun Tazieff. En effet, la maison de retraite, la RAM et la crèche ne peuvent pas se déplacer sur les créneaux de l'ALP, aussi ils travailleront sur les mercredis et vacances avec les accueils de loisirs.

Pour mettre en œuvre le partenariat, nous travaillerons sur la pause méridienne avec l'ALP Haroun Tazieff où nous développerons différentes activités avec les enfants des 2 écoles si la COVID 19 nous le permet.

Dans le cadre de la transition Grande Section de maternelle vers CP élémentaire, nos grands iront à Haroun Tazieff pour visiter les locaux du périscolaire et manger au restaurant scolaire : c'est une excellente occasion de repérer les lieux, avoir un aperçu du fonctionnement de l'élémentaire et ainsi avoir moins « peur » le jour de la rentrée !

> Projet « mon jardin au mille couleurs »

Le service enfance jeunesse a mis en place avec toutes les structures de la commune un projet sur la sensibilisation alimentaire. Dans le cadre de cette réflexion, nous faisons un projet gaspillage où nous mettrons en place des protocoles et/ou des activités sur la sensibilisation du gaspillage en restauration scolaire :

- ✓ Un menu en image pour que les enfants d'âge maternel puissent voir visuellement ce qu'ils mangent sur le moment du repas,
- ✓ Nous récupérons le pain pour l'emmener tous les vendredis à l'association « beau nez d'âne »,
- ✓ Nous effectuerons une ou plusieurs pesées pendant l'année pour voir ce que l'on gaspille.
- ✓ Une sensibilisation au compost via un à partenaire extérieur.

Cette année nous remettons en place une brigade anti-gaspillage, composée d'enfants qui disposeront d'un badge et seront responsables de récupérer les aliments, puis les mettre ensuite au compost.

> Projet décoration de Noel

Après les vacances de Toussaint les enfants réaliseront des décorations de milieu de table pour le repas de Noël.

Les enfants adorent retrouver leurs décorations dans le périodique.

Cela permettra aux enfants de créer en groupe plusieurs œuvres tout en expérimentant le sens du toucher et du partage.

> Projet sport

Cette année, les enfants seront sensibilisés sur 3 sports différents : le basket, le foot et le hand.

Les enfants découvriront ces sports sous forme de différents jeux.

Cette sensibilisation développera leur esprit d'équipe, la coopération, la motricité, l'écoute et travail et le respect des règles.

Ce projet donnera peut-être envie d'essayer un de ces sports dans un club sportif dans les années à venir.

> Projet scientifique « la tête dans les étoiles »

Ce projet va faire découvrir aux enfants l'espace et les constellations.

Ils vont apprendre le nom de chaque planète et leur position dans le système solaire grâce à des petites histoires et à des moyens mémos techniques.

Ils vont faire des activités manuelles qui mettra en œuvre leur créativité leur imagination tout en s'amusant.

Un astronaute sera créé avec les enfants en taille réelle grâce à un mannequin. Les enfants créeront le jet pack, le casque et personnalisera l'habit de l'astronaute.

3. Sécurité et soins

La pharmacie est hors portée des enfants mais en accès rapide pour l'animateur et dans tous les lieux occupés.

Tout soin apporté à un enfant doit être inscrit dans le « cahier pharmacie » et effectués par l'ensemble de l'équipe titulaire d'un PSC1.

Nous rappelons que toute prise de médicaments dans l'ALP devra être signalée à la directrice et pourra se faire que sur présentation d'une ordonnance médicale et une autorisation parentale.

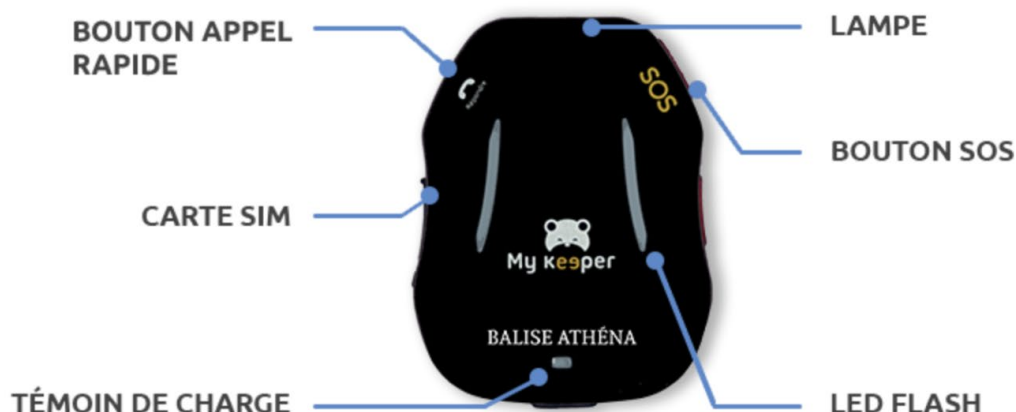
Nous participons avec l'école a la mise en place du PPMS (nous sommes présents lors de l'exercice de l'école).

Tous les jours, nous effectuons un pointage des enfants présents sur le périscolaire en lien avec le service administratif du service enfance jeunesse.

Sur le temps méridien nous mettons le nombre d'enfants, le lieu et le nom de l'animateur sur une ardoise cela nous permet de savoir à tout moment où sont enfants et animateurs sur la structure pendant le temps d'activité et sur les dortoirs.

> système « my keeper »

Depuis début d'année 2021, nous avons un nouveau système d'alerte PPMS le « my keeper » (<https://mykeeper.fr/secur-ecole-alarme-ppms/>).



C'est un système d'alerte conçu pour les établissements recevant du public.

- L'alerte est envoyée à la police municipale, au CSU et à l'opérateur de sécurité qui effectue une écoute discrète afin de mesurer l'urgence de la situation.
- Le système est mobile et s'adapte en fonction de la configuration des structures. Les balises fonctionnent sur batterie et sont opérationnels dehors comme dedans.
- Les balises peuvent envoyer des SMS automatiques avec le nom du déclencheur d'alerte et sa localisation GPS. Ils sont personnalisables et à destination des forces de l'ordre, de la mairie, des enseignants...



- La sirène, quant à elle, permet l'envoi d'alertes sonores (90db) et lumineuses et peut diffuser des messages de sécurité tels que : « confinez-vous », « évacuez le bâtiment », alerte intrusion », etc.

- De plus, elle fonctionne même en cas de coupure d'électricité grâce à sa batterie de secours.

> protocole des balises sur les différents temps périscolaires

Voici les différentes balises utilisées sur les temps périscolaire :

Matin 7h15-8h20

Balise fixe périscolaire (maison des associations)

Méridien 11h50-13h50

Balise périscolaire (maison des associations).

Balise classe 3 pour la salle motricité.

Balise classe 2 pour l'algéco « sage » (le plus proche du restaurant scolaire).

Balise fixe algéco « gribouille » (le plus proche du portail).

Balise fixe restaurant scolaire.

Balise classe 7 pour la 3ème salle de restauration le lundi et mardi.

Balise classe 4 pour la 3ème salle de restauration le jeudi et vendredi.

Balise du bureau du directeur de l'école pour la direction du périscolaire qui navigue sur la structure.

Soir 16h30-18h30

Balise fixe périscolaire (maison des associations) jusqu'à 18h30.

Balise du bureau du directeur de l'école pour l'algéco « sage » (le plus proche du restaurant scolaire) jusqu'à 17h40.

Balise fixe algéco « gribouille » (le plus proche du portail) jusqu'à 17h40.

4. Fonctionnement de l'accueil périscolaire

> Accueil matin et soir

Une réflexion est amenée sur l'aménagement des locaux, de manière à permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre sécurisé et d'acquérir une plus grande indépendance. Le mobilier est adapté à l'âge des enfants. Matériel non dangereux accessible à tout moment dans des rangements appropriés.

Des pôles ont été mis en place sur l'ensemble du site avec : un « coin calme », un « coin dinette », un « coin de construction et jeux », des jeux extérieurs, ...

A chaque accueil, les enfants pourront passer d'un coin à un autre selon son envie.

Un point d'eau à proximité des lieux d'activités manuelles facilite le nettoyage.

Depuis la COVID 19, les enfants sont par groupe récréation (groupes fait par l'école) et de fait ne peuvent pas se mélanger entre groupes. Dans le périscolaire nous avons dû nous adapter et faire 3 zones où l'on essaye de mettre en place tous les coins indiqués au-dessus.

> Accueil méridien

L'animateur a un rôle très important à table, il est un « exemple » pour les enfants. Il est assis à table avec les enfants, il donnera à ce temps une place pédagogique en favorisant l'échange, le partage et la convivialité.

- ✓ Les enfants iront se laver les mains puis iront s'installer à table avec qui ils veulent manger, tout en restant groupés par classe (merci COVID 19)
- ✓ Les enfants auront tous des couverts (fourchette, couteau, petite cuillère) et une serviette autour du cou :

- A partir de d'avril les grandes sections mettront leur serviette sur la table ou genou pour les accompagner au fonctionnement du primaire (enfants du 2ème service)
- ✓ Les classes 4,5,6,7 mangeront au 1^{er} service et les classes 1,2,3 mangeront au 2ème service.

Pour les petits

Les atsems prendront les enfants par « groupe récréation » à la sortie du restaurant scolaire (déshabillage, préparation au sommeil à l'aide de musiques ou d'histoires...). Une sieste est mise en place après le repas à 12h45 /13h.

Pour les Moyens et Grands

Les animateurs mettront en place un temps de détente/d'animation pour les enfants avant/après le repas ; tapis, histoires, musique, activités manuelles ou sportives...

Durant ces temps formels, les animateurs seront vigilants concernant l'état de fatigue des enfants et pourront mettre en place des temps calmes si cela est nécessaire (à l'approche des vacances ou en fin de trimestre par exemple).

> L'éducation alimentaire passe par le restaurant scolaire

L'alimentation d'un enfant d'âge maternel est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage. Elle doit être équilibrée, variée et répartie au cours de la journée. Le goût s'apprend, s'éduque, s'acquiert dans le temps.

Le temps du repas est l'occasion pour les enfants de se détendre et de communiquer. Il doit aussi être un moment privilégié de découverte et de plaisir.

Il convient de prendre en compte le confort des enfants, lors de la prise du repas, dans un environnement agréable :

- ✓ Aménagement des locaux
- ✓ Mobilier adapté
- ✓ Attention portée aux nuisances sonores, etc.

L'aspect éducatif du repas est peut-être trop souvent oublié ou ignoré. Il est bon d'en souligner l'importance chez les jeunes enfants qui peuvent acquérir tôt des notions simples sur les principaux aliments, en même temps qu'un bon comportement alimentaire.

Si le milieu familial joue un rôle prédominant dans la petite enfance, nous sommes, en tant que professionnels de l'animation, co-éducateurs de l'enfant et avons un rôle tout aussi important en matière d'éducation alimentaire.

Il est difficile de prévoir des menus spécifiques pour les enfants dont l'état de santé nécessite un régime alimentaire particulier.

Notre prestataire ne peut pas nous fournir des repas spécial « allergies » donc la mise en place de "paniers repas" fera partie d'un projet d'accueil individualisé (PAI). Ces enfants mangent à table avec des couverts de couleurs différentes des autres pour éviter les échanges qui pourrait être dangereux pour eux. Les enfants mangent évidemment avec d'autres enfants à table mais ils n'ont personnes directement à côté d'eux.

Objectifs autour du repas

- ✓ Développer l'autonomie de l'enfant :
 - Par rapport à la nourriture : se servir, éviter le gaspillage
 - Par rapport au goût : goûter un peu à tout pour former son goût à de nouvelles saveurs
- ✓ Apprendre à respecter les autres :
 - Participation des enfants à la gestion du bruit
 - Apprendre aux enfants à avoir un volume sonore correct

- Partager avec les autres
- Respect des autres (rythme de repas de chacun, le personnel de restauration ...)

- ✓ Développer la convivialité :
 - Favoriser les discussions entre enfants, et entre enfants et adultes

- ✓ Respecter le rythme de chacun :
 - Prendre le temps de manger tout en discutant, organiser le repas de façon que tout le monde mange à son rythme.

- ✓ Apprentissage à la santé et à l'hygiène :
 - Faire prendre conscience à l'enfant de l'importance de l'hygiène (lavage de mains avant et après le repas, ne pas toucher la nourriture des autres ...)
 - Apprendre à l'enfant à bien se nourrir, ne pas partir le ventre vide...

> L'affiche « mode d'emploi du périscolaire »

MODE D'EMPLOI DU PERISCOLAIRE

JYC

ACCUEIL DU MATIN

Tous les enfants sont accueillis à la porte de la maison des associations.

ACCUEIL DU SOIR

DE 17H à 17H40 :

LES ENFANTS DES CLASSES 1,2 ET 3

doivent être récupérés au portail vert de l'école

LES ENFANTS DES CLASSES 4,5,6 ET 7

doivent être récupérés à la porte de la maison des associations

ATTENTION

A PARTIR DE 17H45

Tous les enfants doivent être récupérés à la porte de la maison des associations.

Merci de votre compréhension nous faisons de notre mieux pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

L'équipe d'animation



5. Réunions avec l'équipe

L'équipe d'animation se réunit en août pour établir le projet pédagogique et les projets d'animation.

Chaque jour, nous voyons notre équipe de 11h35 à 11h50 et de 13H50 à 14h05 pour faire le point sur les enfants et les animations du jour ou à venir. Nous faisons la « météo de l'humeur » entre animateurs au début de notre briefing.

Les animateurs sont reçus plusieurs fois dans l'année pour faire une évaluation sur leur projet, sur les objectifs pédagogiques et leur avancement professionnel.

Nous rencontrons les ATSEMS en réunion aussi avant les vacances pour faire un point sur le fonctionnement du restaurant scolaire et périscolaire.

2 fois dans l'année, les animateurs et atsems se réunissent pour faire le point sur l'organisation des temps méridiens, périscolaires pour avoir la même ligne de conduite envers les enfants et l'organisation générale.

6. Le lien avec l'école

L'ALP propose un espace de vie complémentaire à l'école, accompagne, complète et améliore les conditions de la vie scolaire.

L'ALP permet d'affirmer le rôle des activités de loisirs dans le développement et l'éveil des enfants en favorisant, en confortant les apprentissages fondamentaux effectués dans les temps scolaires.

L'ALP est une structure municipale de loisirs au quotidien, associée à l'école. Il répond à un besoin d'accueil et de garde des enfants durant les temps périscolaires. Il contribue à l'aménagement des rythmes de vie de l'enfant sur une journée à l'école.

L'ALP et l'école fusionnent ensemble autour des enfants :

- ✓ Échanges réguliers
- ✓ Partages d'information

- ✓ Conseils d'écoles

7. Le lien avec les parents

Une attention toute particulière sera apportée aux parents afin que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions.

L'équipe pédagogique sera à l'écoute des familles durant les temps d'accueil afin d'installer un climat de confiance.

La direction est tous les jours au portail du matin pour permettre d'échanger aussi avec les parents des enfants qui fréquentent le restaurant scolaire.

Chaque trimestre une réunion de communication aura lieu avec les parents d'élèves, la direction ALP de chaque structure et la responsable du service enfance et jeunesse.

L'association des parents d'élève (PEI) participe à la fête enfance jeunesse en fin d'année.

Ce projet pédagogique évoluera sur tout le long de l'année en fonction des besoins et capacités des enfants, de leurs envies. Ce projet est une aide et une référence permanente pour l'équipe d'animation.

ANNEXES
